

VIVONS ENERGY EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

Category: [Solaire \(thermique, voltaïque\)](#)

Tag: [Insolite](#)



Cette société proposait des panneaux photovoltaïques. Elle est en liquidation judiciaire depuis le 13 décembre 2017.

Vous avez deux mois pour produire votre créance auprès du mandataire judiciaire à compter de cette date. Il faut écrire en recommandé avec AR avec la copie de tout votre dossier à :

Maitre LEVY Frédérique,
102 Rue du Faubourg Saint Denis,
75479 PARIS

Si votre installation n'a pas été finie et que vous avez un crédit en cours, il faudra assigner devant le tribunal la société de crédit et le mandataire judiciaire. Ce sera le seul moyen pour tenter de ne pas être obligé de rembourser le crédit..

Vous pouvez nous contacter à l'adresse contact@adcfrance.fr

